CERTIFICAT QUALIBAT

NUMÉRO **E-E195417** **VALABLE JUSQU'AU** **08/04/2027**

ÉDITÉ LE 04/03/2026

SITUATION ADMINISTRATIVE ET JURIDIQUE

Date de création : 17/04/2008

Raison sociale : E.T.C

Forme juridique : SAS
DEPUIS LE 03/02/2025

Capital : 168 000

16 ALLEES MONTEBELLO
82200 MOISSAC

Registre du commerce ou répertoire des métiers :
RC MONTAUBAN 2008B00251

Siret : 503 815 128 00015

Code NACE : 4399C

Numéro caisse de congés payés : 7198834

Assurance Responsabilité Travaux :
SMABTP 322366V1247000/001 468466/16

Assurance Responsabilité Civile :
SMABTP 322366V1247000/001 468466/16

Situation fiscale et sociale : A jour au 13/02/2026

Téléphone : 05 63 04 47 07 **Fax :**

Portable : 06 71 11 48 04

Responsabilité légale :
GAVOILLE THOMAS, MARIE, ANDRE DIRECTEUR GÉNÉRAL / GATIMEL PIERRE, MICHEL PRÉSIDENT

Site Internet : http://groupe-gb.fr/etc-batiment/

E-mail : contact@etc-batiment.fr

Effectif moyen : 75 **Tranche de classification :** EFF4 **Chiffre d'affaires H.T. :** 19 830 029 **Tranche de classification :** CA8

QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

Code	Qualification(s) en cours de validité	Effectif	* Date d'attribution
2112	Maçonnerie et ouvrages en béton armé (Technicité confirmée)	75	17/01/2023
3101	Tuiles à emboîtement ou à glissement	10	23/11/2023
3111	Tuiles canal (Technicité courante)		23/11/2023
	Nombre total de qualifications : 3		

* ou du plus récent renouvellement

La durée de validité d'une qualification est de 4 ans ou 2 ans (PROB) sous réserve que l'entreprise ait satisfait au contrôle annuel de suivi.
Lorsque le code à 4 chiffres de la qualification ou de la certification est complété par la mention d'un niveau de technicité, cela implique que l'entreprise est réputée pouvoir aussi effectuer les travaux relevant des qualifications ou certifications du ou des niveau(x) de technicité inférieur(s) à celui qu'elle détient.

LE PRÉSIDENT DE QUALIBAT

Gérard SÉNIOR

SIGNATURE DU TITULAIRE

Signé par QUALIBAT

04/03/2026 15:29

La (ou les) qualification(s) attribuée(s) à cet établissement atteste(nt) de sa conformité aux exigences du « référentiel pour l'attribution et le suivi d'une qualification professionnelle d'entreprise et la délivrance du certificat » et aux exigences associées aux qualifications mentionnées ci-dessus, en vigueur à la date de la demande. Ces exigences découlent de la norme NF X50-091.